



Bordereau de déclaration de la taxe de séjour | 2026

Propriétaire de l'hébergement (Nom, prénom) : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Tél. : _____ e-mail : _____

Nom de l'hébergement : _____

Adresse (si différente) : _____

Location exclusivement sur plateformes en ligne ☐ OUI ☐ NON

Nature de l'hébergement :

- ☐ Hôtels 1* ☐ Meublé/Gîte 1* ☐ Rés. de Tourisme 1* - tarif fixe à 0,60€
☐ Hôtels 2* ☐ Meublé/Gîte 2* ☐ Rés. de Tourisme 2* - tarif fixe à 0,65€
☐ Hôtels 3* ☐ Meublé/Gîte 3* ☐ Rés. de Tourisme 3* - tarif fixe à 0,80€
☐ Hôtels 4* ☐ Meublé/Gîte 4* ☐ Rés. de Tourisme 4* - tarif fixe à 1€
☐ Hôtels 5* ☐ Meublé/Gîte 5* ☐ Rés. de Tourisme 5* - tarif fixe à 1,10€
☐ Palace - tarif fixe à 1,20€

☐ Villages Vacances 1, 2 et 3* - Auberges collectives - tarif fixe à 0,60€

☐ Villages Vacances 4 et 5* - tarif fixe à 0,65€

☐ Chambre d'hôtes - tarif fixe à 0,60€

☐ Camping 1* et 2* ☐ Hébergement insolite ou de plein air de caractéristiques équiv. - Tarif fixe : 0,20€

☐ Camping 3, 4 et 5* - Tarif fixe : 0,40€

☐ Proportionnel (pour meublés **non classés en étoile**) : 5%

Déclare avoir encaissé pour la période :

- ☐ Du 1er janvier au 30 juin 2026
☐ Du 1er juillet au 31 décembre 2026

La somme de _____ €

Date et signature :

*Veuillez joindre l'état récapitulatif de la période « **registre du logeur** » à la présente déclaration et adresser le tout à :*

CC Mont des Avaloirs
Maison de l'économie et du tourisme
17, bd du Général de Gaulle
53700 VILLAINES-LA-JUHEL

par courriel à :
tds@cc-montdesavaloirs.fr

A renseigner par l'administration
Date de réception :

Pour tous renseignements, contactez :

Maison de l'économie et du tourisme – CCMA – 02 43 30 11 11
tds@cc-montdesavaloirs.fr